

DEVENEZ UN ŒNOLOGUE QUALIFIÉ AVEC UNE VISION MULTIDISCIPLINAIRE



**DIPLÔME
TRÈS RECHERCHÉ**
dans la filière



85,4%
TAUX D'INSERTION
4 mois après diplômation



31 K€
**SALAIRE BRUT
ANNUEL EN MOYENNE**
à 12 mois



2000
ALUMNI
dans le monde

L'ESSENTIEL

La formation DNŒ, de niveau Grade de Master, a pour objectif de préparer les étudiants aux métiers spécifiques de l'œnologue :

- Participer aux choix stratégiques de conduite du vignoble et aux décisions de récolte pour l'élaboration des vins
- Disposer des connaissances techniques nécessaires pour maîtriser toutes les opérations de transformation (vinification, élevage, traitements et conditionnement), adapter la vinification aux contraintes de la matière première et des marchés et participer à l'implantation ou l'évolution des équipements de cave
- Réaliser et interpréter l'ensemble des analyses nécessaires pour élaborer un vin dans le respect des normes de composition et de qualité de la filière (y compris en termes de sécurité sanitaire et de protection de l'environnement), et assurer leur traçabilité
- Acquérir une solide connaissance des marchés et être capable de promouvoir un vin dans le cadre d'échanges commerciaux nationaux et internationaux.

Responsable scientifique : Laetitia Mouls
Contact : michel.calleja@supagro.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Consultant Œnologue
- Responsable de laboratoire
- Vigneron
- Responsable vignoble
- Responsable qualité en production
- Directeur de cave coopérative
- Responsable d'unités de production viticoles
- Maître de chai
- Cadre dans le secteur interprofessionnel ou de l'administration
- Technico-commercial.
- Possibilité d'accéder au doctorat et aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

CANDIDATURE

A L'institut Agro Montpellier, cette formation est uniquement accessible aux étudiants inscrits **au diplôme d'Ingénieur en agronomie, option viticulture-œnologie, ou aux étudiants inscrits dans le parcours Vigne et Vin du Master «Sciences de la Vigne et du Vin»**, titulaires d'une licence dans les domaines des sciences biologiques, chimiques, biochimiques, agronomique ou tout autre diplôme sanctionnant un niveau d'études supérieures équivalent à 180 crédits européens dans les mêmes domaines.